

Manche Départementale de X-COUNTRY 2024

A Commune de St Jean de Monts le 31/03/2024

Lieu-dit de départ : **Chemin du chenal des Dunes St Jean de Monts**

REGLEMENT DE LA JOURNEE



L'épreuve se déroule sur un circuit de **4,5** kms (sauf pour jeunes 7 -10 ans circuit de **1** km et 11-12 ans circuit de **2** km) , signalé par des flèches, et à parcourir un certain nombre de tours suivant la catégorie.
Le nombre de tours à effectuer est indiqué ci-dessous ; il pourra être modifié à l'issue du 1^{er} tour.

10 H 00 Départ

Masculins 13-14 ans	2 tours , soit 9 km
Masculins 40-49	6 tours , soit 27 km (1 tour de plus que les 50-59 et 60+)
Masculins 50-59	5 tours , soit 22.5 km
Masculins 60 +	4 tours , soit 18 km
Féminines 15-16	3 tours , soit 13.5 km
Féminines 17/19, 20/29 , 30/39, 40/49 et 50+	4 tours , soit 18 km
Féminines 13-14	2 tours , soit 9 km
Tandems mixte et masculin	4 tours , soit 18 km

12 H 00 Remise des récompenses du matin

14 H Départ

Masculins 20-29 ans	6 tours , soit 27 km
Masculins 30-39 ans	6 tours , soit 27 km
Masculins 17-19 ans	4 tours , soit 18 km
Masculins 15-16 ans	3 tours , soit 13.5 km

16 H 20 Départ Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans **3** tours , soit **6** kms

16 H 30 Départ Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans **3** tours de « découverte »

17 H Podium et récompenses

(cf règlements nationaux pour durées et distances max)

ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

NOM, PRENOM et n° telephone du Directeur de course : Berthomé François 0661232793

Organisation des courses :

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1^{er} tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les catégories partiront dans l'ordre ci-dessus avec un décalage de 2 minutes.

Les différentes catégories féminines partent ensemble.

Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) (sous peine de disqualification).

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. **(voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé).** Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.

Tout tour entamé devra être bouclé.

Pour la catégorie tandem : la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat.

Remarque : les poussins ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le compte du Championnat. Les sorties « poussins » (tour de circuit avec présence d'adultes encadrants) seront ouvertes aux jeunes (licenciés UFOLEP ou non, sur présentation de la licence FFC ou du certificat médical pour les autres) âgés de 7 à 10 ans inclus. **Il s'agit d'une « découverte » au VTT de groupe.**

Les VTT à assistance électrique **ne participent pas aux épreuves du championnat départemental.**

Les circuits sont interdits **à la reconnaissance la veille de l'épreuve et après le jour de la course sur le domaine privé.**

Rappel principales consignes de sécurité :

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE ET SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve ainsi que le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et **du directeur de course du club organisateur.**
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
- **Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de leurs actes et comportements.**

Du fait de leur inscription, les participants (et accompagnateurs) s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Inscriptions : OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT EN LIGNE – PAS D INSCRIPTION SUR PLACE

Inscriptions (minimum 4 jours avant l'épreuve – soit le mercredi soir minuit pour une manche le dimanche suivant) via le site National des Activités cyclistes UFOLEP :

<https://www.folep-cyclisme.org>

rubrique calendrier National / je consulte je m'engage cf explications procédure au sein du livret et sur l'interface

Tarifs :

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
8 € autres catégories 12 € Tandem

Non licenciés UFOLEP :

2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 9 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
12 € autres catégories 17 € Tandem

- Inscription dérogatoire exceptionnelle jusqu'au vendredi soir (majoration 10€), uniquement si envoi par mail à l'association organisatrice d'une demande d'un coureur.
Ce coureur sera placé en fond de grille.

LE JOUR DE LA COURSE :

► Chaque inscrit doit présenter les documents correspondant à son inscription :

- Les compétiteurs UFOLEP (code licence 26014) doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.
- Les inscrits ayant une licence UFOLEP (hors code 26014) attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.
- Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.
- Les autres inscrits attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL FONT REFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT